FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



Saison 2026 – 2027 - BO n°14 du 05.11.26

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

SOMMAIRE

ILE DE FRANCE RUGBY

SOMMAIRE

ASSEMBLEE GENERALE 4

AGENDA 7

INFORMATIONS SPORTIVES

- Séniors 9
- Jeunes 11
- Féminines 12
- Rugby à 7 13
- Rugby Loisir 14
- Rugby à 5 16

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

- Discipline 20
- Formation 24

INFORMATIONS GENERALES

- Aide aux clubs 26

INFORMATIONS FEDERALES

- Formation 29
- Citoyenneté 30

INFORMATIONS DIVERSES

- Evènement 33
- Tournois amicaux 34

PARTENAIRES & MÉCÈNES 36

CONTACTS 38

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Assemblée Générale Ordinaire « Financière »

Le Comité Directeur de la LIFR a décidé qu'une Assemblée Générale Ordinaire se tiendra en présentiel au siège de la LIFR – 9, rue Omer Talon 75011 PARIS et par visioconférence

le **Jeudi 26 Novembre 2026 à 19 heures 30**

Télécharger la convocation et les documents liés à l'AG depuis le site de la LIFR

Je souhaite attirer votre attention sur un certain nombre de points relatifs à l'organisation de cette Assemblée Générale.

- **Arrêté des effectifs :**

Lors de sa réunion du 3 novembre 2026, le Comité Directeur de la LIFR a retenu le 31 octobre 2026 comme date d'arrêté des effectifs afin de déterminer le nombre de voix dont disposera chaque représentant d'association affiliée habilitée à voter.

- **Pouvoirs :**

Par défaut, le pouvoir de l'association sera attribué à son Président. Celui-ci pourra néanmoins choisir, en cas d'empêchement, de le confier à l'un quelconque des membres de son association.

Cela facilitera grandement le processus de recueil des pouvoirs puisque le Président d'une association affiliée ne devra se connecter au site Oval-e qu'en cas d'empêchement, et ce, pour attribuer un **pouvoir** à l'un des membres de son association.

Pour cela, le site Oval-e sera accessible du **jeudi 19 novembre à 9 heures au dimanche 22 novembre à 18 heures**.

Si un Président n'accomplit aucune action (c'est-à-dire s'il ne se connecte pas au site), alors le pouvoir lui sera attribué par défaut (s'il le souhaite, un Président pourra toujours se connecter au site pour s'attribuer le pouvoir même si cette action n'est désormais pas indispensable).

- **Détention d'une licence 2026/2027 :**

Afin de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire, le représentant de chaque association affiliée devra être titulaire d'une licence active à la FFR. Dans la mesure où la circonstance de ne pas être titulaire d'une licence active ne peut avoir pour effet de faire perdre la qualité de Président de

l'association et donc le droit d'agir au nom de cette dernière, le Président concerné pourra toutefois désigner le titulaire du porteur de pouvoir chargé de représenter l'association au regard de son empêchement.

Pour se voir attribuer par défaut le pouvoir de son association, le Président dûment habilité devra ainsi être titulaire d'une licence active avant la fermeture du site de recueil des pouvoirs, **soit avant le 22 novembre 2026 à 18h00**.

- **Vote électronique à distance :**

La société i-Péricles fournira la prestation de service de vote à distance (par internet).

Le site de vote **ouvrira le mercredi 25 novembre 2026 à 9h00 et fermera le jeudi 26 novembre 2026 après la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.**

Le mardi 24 novembre, la personne désignée par chaque club pour voter, recevra un mail avec :

- Les informations lui permettant de s'authentifier sur le site de vote afin de voter les résolutions.
- Le lien pour participer en webinaire à l'Assemblée Générale afin de :
 - Voir et entendre les intervenants ;
 - Visualiser en direct la présentation PowerPoint utilisée par les conférenciers ;
 - Poser des questions à l'issue des interventions.

En cas de besoin, le Directeur Administratif et Financier de la LIFR, Franck CIBOIS, reste à votre disposition (07 62 76 36 44 / f.cibois@idfrugby.fr).

Thierry CHEVALIER
Secrétaire Général

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Agenda

Calendrier des évènements « LIFR » à venir

Jours	Dates	Manifestations	Lieux	Horaires
Samedi et Dimanche	**21 et 22/11/2026**	Finale Tournoi AT6N M18-2026 masculin et féminin	Antony	Journée entière + demi-journée
Samedi	**28/11/2026**	Plateau Sélections Départementales M14	CD93/ CD91	Après-midi
Mercredi	**09/12/2026**	CSM15 N°3 Garçons : Plateaux d'évaluation	Antony	Après-midi
Samedi	**19/12/2026**	Rencontres Interdépartementales M16 (garçons)	CD 75/78/91/92	Après-midi
Mercredi	**13/01/2027**	CSM15 N°3 Féminines : Plateaux d'évaluation	Antony	Après-midi
Samedi	**23/01/2027**	Plateau Sélections Départementales M13	CD78/ CD94	Après-midi
Dimanche	**24/01/2027**	Plateau Sélections Départementales M14	CD92/ CD95	Après-midi
Samedi	**06/02/2027**	Rencontres Interdépartementales M16 (garçons)	CD 75/77/92/93	Après-midi
Samedi et Dimanche	**06 et 07/02/2027**	CSM 15 N°4 - Féminines	Fontainebleau	Journée entière + demi-journée
Samedi et Dimanche	**27 et 28/02/2027**	CSM 15 N°4 - Garçons	Fontainebleau	Journée entière + demi-journée
Samedi	**06/03/2027**	Tournoi final Interdépartementales M16 (garçons)	Noisy le Grand	Journée entière
Samedi	**20/03/2027**	Tournoi Final Sélections Départementales M13	Lagny	Journée entière
Dimanche	**21/03/2027**	Tournoi Final Sélections Départementales M14 « Geninasca »	Vitry	Journée entière
Samedi	**27/03/2027**	Tournoi Final Sélections Départementales FEM M15 « Veronique Dubois Vincent »	Herblay	Journée entière
Samedi et Dimanche	**10 et 11/04/2027**	Tournoi finale Inter Ligues Fem M18 à 7	A déterminer	Journée entière
Vendredi, samedi et dimanche	**16,17 et 18/04/2027**	CSM 15 N°5 (National) – Garçons/filles	Fréjus	Journée entière
Samedi	**24/04/2027**	Journée annuelle rugby santé	RC Neuilly sur Marne	Journée entière
Mercredi	**28/04/2027**	Tournoi régional des quartiers	CSM Gennevillois	Journée entière
Mercredi	**16/06/2027**	CSM15 N°0 2027 Féminine (Détection)	A déterminer	Après-midi
Mercredi	**23/06/2027**	CSM15 N°0 2027 Garçons (Détection)	A déterminer	Après-midi

Accéder à l'intégralité de l'agenda sur le site de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS SPORTIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

1. Bilan après 4 journées : prenez connaissance du rapport d'activités sportives sur les Compétitions M+18 à date (RAPPEL)

A la fin de ce premier bloc de compétition, et à l'aube de cette première coupure, il était intéressant pour nous de faire un premier bilan et de vous le partager.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ce support, disponible sur le site de la LIFR, faisant un état des lieux des 5 Compétitions M+18 de cette saison.

Lire le bilan du premier bloc de compétition

2. Traitement des forfaits et/ou applications des décisions régaliennes (RAPPEL)

Nous souhaitions vous informer qu'avant la fin des vacances scolaires seront enregistrés sur Oval-e les différentes applications des décisions sportives et/ou régaliennes.

En effet, afin de vous permettre de visualiser au mieux et en temps réel votre classement, nous appliquerons les sanctions relatives aux Forfaits des équipes Réserves Régionales 1 sur leurs équipes Unes. Aussi, les différentes décisions régaliennes seront appliquées.

Vous souhaitant une bonne coupure à toutes et tous !

3. Rappel et précision de l'article 342 des Règlements Généraux de la FFR « Forfaits Simples » (RAPPEL)

A la suite de plusieurs remontées clubs et des questionnements relatifs à l'article cité, il nous apparaît important d'effectuer un rappel.

Il existe deux types de forfaits, celui acté avant le coup d'envoi de la rencontre, et celui intervenant alors même que le coup d'envoi ait été donné.

En effet, une équipe se retrouvant en situation d'effectif insuffisant (que cette situation résulte ou non de joueur(s) quittant le terrain avant le coup de sifflet final de l'arbitre) se retrouve alors en situation de forfait après le coup d'envoi.
Plus concrètement, si vous vous retrouvez en dessous du nombre de joueurs minimum pour la pratique concernée (en dessous de 8 pour du X, en dessous de 9 pour du XII et en dessous de 11 pour du XV), alors le nombre de joueurs minimum n'est plus requis et votre équipe est en forfait.

En espérant avoir clarifié cet aspect réglementaire, nous restons à disposition si besoin.

Compétitions M16 & M19 : prenez connaissance des phases qualificatives (RAPPEL)

Pour toutes les compétitions M16 et M19, et à la suite des dernières décisions/volontés des clubs, nous pouvons vous diffuser l'ensemble des différentes phases qualificatives.

Pour chaque **phase de brassage,** vous retrouverez les différents **classements Intra et InterPoules**.

Pour toutes les phases qualificatives, nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants :

- Composition des **Poules** à jour de toutes les phases qualificatives
- **Annuaires** mis à jour de toutes les phases qualificatives
- **Les Règlements des Compétitions**

Le nécessaire est effectué sur Oval-e.

Compétitions à XV **Compétitions à X**

Cross Rugby F-18 : Positionnez-vous pour les deux dates restantes de 2026 ! (RAPPEL)

Pour rappel, le Cross Rugby est la pratique de développement par excellence !

Pour tous les clubs qui possèdent dans leurs effectifs des joueuses qui découvrent la pratique ou encore qui sont moins aguerries que les autres, cela permet de faire jouer tout le monde.

Nous souhaitons donc faire un rappel du mail que vous avez reçu afin de lancer un « appel à participation » global sur cette pratique pour les deux catégories afin de rendre plus attractif les différents plateaux de Cross de cette saison.

Une équipe peut s'inscrire sur plusieurs dates de Cross sans avoir l'obligation de participer à l'intégralité du calendrier, c'est pourquoi nous avons élaboré un calendrier – dans la mesure du possible – où le Championnat à X et le Cross Rugby sont alternés.

N'hésitez pas à vous mettre en relation entre clubs ! Nous ne nous opposerons pas à une participation ponctuelle de clubs voulant faire jouer celles qui ont le moins de temps de jeu, et qui n'étaient pas inscrites au départ sur le Cross.

Nous demandons à tous les clubs concernés de répondre au formulaire ci-après, qui ne reprend que les dates de 2026 (un autre formulaire sera créé dans un second temps) afin de se positionner pour l'accueil d'un plateau minimum. Aussi, nous vous demanderons dans ce formulaire de renseigner les dates sur lesquelles votre équipe s'inscrit afin de participer à ces plateaux.

Répondre au formulaire

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Rugby à 7

Rugby à 7 – Open Tour : continuons la formation pour viser l'excellence ! (RAPPEL)

Depuis plusieurs saisons et en relation avec l'IREF, l'Institut de Formation de la LIFR, nous mettons en place différentes formations sur le Rugby à 7.

Il est clair qu'à la suite de celles-ci, nous avons constaté une nette amélioration des staffs et dirigeants, notamment sur l'Open Tour LIFR.
Afin d'appuyer ces évolutions et d'ancrer la formation sur notre pratique, tout en consolidant la place du Rugby à 7 au sein de notre Ligue, nous vous rappelons que ces formations sont toujours d'actualité !

Elles sont essentielles pour que vos équipes sportives et dirigeantes continuent de consolider le rayonnement national de notre Ligue sur cette pratique.

C'est pourquoi nous vous rappelons qu'une formation (**Certificat Rugby à 7 – 20h**) sur trois dates et exclusivement dédiée à la pratique du 7 est proposée. Le contenu pédagogique, complet et varié, propose une réelle immersion au sein du R7 ! Vous aurez notamment **une journée en immersion sur l'InExtenso SuperSevens** le samedi 6 février.

Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux sur cette formation !

S'inscrire au Certificat

1. Devenir CAL ? Prenez connaissance des documents FFR (RAPPEL)

La FFR a mis à jour les documents, version 2026/27, concernant la validation du statut de CAL. Nous vous invitons à prendre connaissance des documents suivants. Au vu des nombreuses interrogations, nous espérons que ces documents pourront y répondre.

Comment devenir CAL ?

Procédure de validation CAL dans Oval-e

2. Challenge Plus : Règlement et Rappels Importants (RAPPEL)

Le Challenge Plus a commencé, vous trouverez sur le site de la LIFR le Règlement de cette Compétition.

La Feuille de Match a également fait peau neuve, mais reste scindée en deux parties comme à l'accoutumée. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et d'en faire usage.

Accéder aux documents

Rappel : La Compétition est renseignée sur Oval-e à titre technique, mais **nous restons en attente de vos informations.** Afin de vous faciliter la démarche, nous vous demandons simplement de renseigner vos rencontres à domicile, pour que nous puissions faire le nécessaire dans la foulée et ajuster les données sur Oval-e.

Télécharger le tableau à remplir depuis le site de la Ligue

3. Challenge RLO Libre : Règlement et documents importants (RAPPEL)

En ce début de saison du Challenge RLO Libre, il est essentiel de vous souhaiter avant tout une belle saison, et d'en profiter pour quelques rappels pour le confort de tous.

3.1. Règlement & FDM

Tous les documents pour la saison en cours sont à jour et disponibles sur le site de la Ligue.

Accéder aux documents

3.2. Renseignez vos matchs à domicile

Le document pour renseigner vos matchs à domicile a évolué. Nous demandons à toutes les équipes d'en prendre connaissance et d'en faire usage s'il vous plaît. Pour ceux l'ayant déjà fait, merci de vous rapprocher de nous (rugby-loisir@idfrugby.fr).

Télécharger le tableau à remplir depuis le site de la Ligue

1. Formation Arbitrage samedi 28 novembre : inscrivez-vous avant le 23 novembre

La 1ère session des formations à l'arbitrage se déroulera l**e samedi 28 novembre prochain dès 9h00 à Puteaux**.

Rendez-vous donc au Stade Paul BARDIN, Allée Georges Hassoux - 92800 Puteaux (terrain (synthétique).

Les formations **« débutant » et « perfectionnement »** auront lieu le matin pour 25 personnes maximum.

Attention : Au-delà des 25 personnes, la Ligue se réserve le droit de limiter à 2 participations maximum par club, pour permettre au plus grand nombre de sections d'être présentes.

Ces formations s'adressent aux licenciés, entraîneurs et/ou joueurs, qui prennent le sifflet à l'occasion des tournois de rugby à 5 auxquels leur équipe participe et plus particulièrement aux nouvelles sections.

Il sera obligatoire de valider le questionnaire CAL (Capacitaire en Arbitrage Loisir) avant la formation en suivant le lien ci-dessous et de fournir l'attestation aux formateurs à votre arrivée.

Questionnaire Perf'Arbitre CAL

Rappel : pour participer aux Finales Régionales, deux licenciés du club doivent avoir suivi une formation à l'arbitrage (cette condition ne concerne pas les nouvelles sections créées lors de la saison 26-27).

Ces formations sont :

- Uniquement pour les licenciés.
- Constituées d'une partie théorique et d'une partie pratique.
- Payantes pour couvrir les frais d'organisation. Les frais d'inscription sont de 50 euros, déjeuner inclus. Ces frais seront prélevés directement sur le compte du club.

Vous pouvez vous inscrire en ligne, jusqu'au lundi 23 novembre, 9h.
ATTENTION : en cas d'annulation de votre inscription après la clôture, les 50 euros sont dus.

On compte sur vous pour mobiliser vos joueurs et joueuses !

S'inscrire avant le 23 novembre

2. Championnat IDF – D2 : Résultats et Classements (RAPPEL)

A la suite de cette D2 du Championnat IDF des 10 & 11 octobre, toutes les catégories ont fait leur reprise !

Vous trouverez, sur le site de la Ligue, les différents résultats et les classements mis à jour.

Accéder au document

A noter : le classement général n'est diffusé qu'à partir de 2 dates jouées sur la catégorie concernée.

3. Championnat IDF : Règlement à jour (RAPPEL)

Le Règlement du Championnat IDF de Rugby à 5 pour la saison 2026/27 a été mis à jour. Vous le retrouverez sur le site de la Ligue.

Accéder au document

Nous vous remercions pour votre bienveillance et votre compréhension

4. Accueil des tournois LIFR : prenez connaissance du tableau de positionnement mis à jour ! (RAPPEL)

La date du 14 septembre dernier étant dépassée, vous trouverez, ci-dessous, le tableau de positionnement mis à jour avec les dernières modifications connues à date.

Prendre connaissance du tableau de positionnement

Pour chaque catégorie qu'elles souhaitent engager aux Finales IDF de fin de saison (22-23 mai 2027), les sections déjà existantes doivent se positionner sur 2 dates (3 pour la catégorie mixte cette saison). Pour rappel, cette obligation est entérinée depuis 3 saisons lors de la réunion bilan de fin de saison par l'ensemble des clubs mais **elle ne concerne pas les nouvelles sections créées en 26-27.** C'est la LIFR qui désignera les différents clubs organisateurs aux dates indiquées en fonction de leurs positionnements et des besoins.

RAPPEL : les clubs qui souhaiteraient engager plusieurs équipes aux Finales Régionales R5 doivent différencier les dates de positionnement par équipe sauf s'ils sont capables d'accueillir plusieurs catégories le même jour.

Retrouvez tous les documents concernant le R5 en Ile de France sur le site de la LIFR

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

ILE DE FRANCE RUGBY

Conseil de Discipline : Mode de fonctionnement (RAPPEL)

1. Règlements

Le conseil de discipline est sujet aux règlements de la FFR. Ceux-ci sont régis par le Titre V des règlements généraux, que vous pouvez trouver notamment sur le site de la FFR dans les publications officielles. Le conseil de discipline de la LIFR sera saisi sur des rencontres sous sa responsabilité.

2. Pourquoi êtes-vous convoqué ?

2.1. Cas joueur (personne physique ou son représentant légal)

Vous êtes convoqué parce que, lors d'une rencontre :

- l'arbitre vous a attribué un carton rouge et qu'il a indiqué que la raison de ce carton ferait l'objet d'un rapport de sa part,
- ou que vous êtes cité dans le cadre d'un comportement répréhensible d'un licencié (hors carton),
- ou que votre identité est présente dans un rapport lié à des désordres, ou pour toute autre raison posant des problèmes disciplinaires.

A noter qu'en dehors du carton rouge, les autres officiels de la rencontre (Représentant fédéral, Délégué sécurité etc…) peuvent faire un rapport vous concernant. Tout carton rouge donnant lieu à un rapport et/ou tout rapport à votre encontre donne lieu à une suspension immédiate et à une convocation devant le conseil de discipline.

2.2. Cas club (personne morale)

Votre club est convoqué parce que, lors d'une rencontre :

- il y a eu des comportements répréhensibles d'un licencié (hors carton),
- et/ou qu'il y a eu des désordres (bagarres, envahissements etc…),
- et/ou toute autre raison posant des problèmes disciplinaires, au sens des règlements généraux.

A noter que, dans le cadre de cette audition, les 2 clubs de la rencontre seront convoqués afin d'avoir le point de vue de chacun sur les événements.

2.3. Saisine

Joueur ou club, vous pouvez aussi être convoqué suite à une saisine. Celle-ci émane du Président de la LIFR, de son Secrétaire général ou de son Trésorier. Elle fait suite à des informations que ceux-ci auront eu à leur connaissance et jugées suffisamment importantes pour que la décision de vous convoquer en conseil de discipline soit prise.

3. La convocation

3.1. La convocation

Dans le cas joueur, celle-ci est envoyée par messagerie **à l'adresse du joueur indiquée dans Oval-e et à l'adresse de messagerie du club** auquel est licencié le joueur. Dans le cas d'une double licence, c'est le club à l'origine de la licence qui sera informé.

Dans le cas club, celle-ci est envoyée à **l'adresse de messagerie du siège social** et à **l'adresse de messagerie du club.**

Cette convocation est envoyée **au minimum 7 jours avant l'audition**. Celle-ci comporte les éléments qui ont amené votre convocation, la date et l'horaire de l'audition ainsi que la manière de procéder. L'audition aura lieu à distance par visio-conférence. Généralement, le conseil se réuni **le jeudi entre 17h et 20h** et en cas de nombre de dossiers important, il se réunit le mercredi aux mêmes heures.

3.2. Que faire après réception de la convocation ?

Vous n'êtes pas obligé d'assister à l'audition :

- Vous pouvez envoyer un courrier à la LIFR voire un courriel à l'adresse discipline@idfrugby.fr
- et/ou vous souhaitez assister à l'audition, vous devez nous le dire afin que l'on puisse vous envoyer le lien de la visio-conférence
- et/ou vous souhaitez être représenté par une ou plusieurs personnes que vous nommerez. Vous communiquerez les adresses de messagerie des personnes à contacter afin que l'on puisse aussi leur envoyer le lien.

3.3. Sous quel délai répondre à la convocation ?

Le règlement, repris dans la convocation, indique que votre réponse concernant la participation à l'audition doit nous être communiquée au plus tard **3 jours** ouvrables avant l'audition et que le nom des personnes assistant à celle-ci doit nous être communiqué au plus tard **48h** avant l'audition. Passé ces délais, nous ne pourrons plus prendre en compte votre participation. Ce délai nous est nécessaire afin de préparer les auditions.

Le lien de la visio-conférence sera envoyé. Sans ce lien, vous ne pourrez pas assister à l'audition.

3.4. Vous voulez nous transmettre des éléments complémentaires

Que vous soyez présent ou non, représenté ou non, vous pouvez nous communiquer des éléments complémentaires que vous souhaitez porter à notre connaissance (vidéo, courrier, etc…). Ces éléments doivent nous être communiqués au plus tard **48h** avant l'audition. Si vous avez plusieurs convocations (ex joueur et club), vous devrez nous indiquer au titre de quelle convocation vous souhaitez que ces éléments soient utilisés (exemple si une vidéo doit être utilisée pour plusieurs cas). Dans le cas contraire, les éléments ne seront utilisés que pour la convocation à laquelle vous aurez répondue.

3.5. Recevabilité d'une vidéo

Pour qu'une vidéo d'un cas joueur avec carton rouge soit recevable, elle doit démarrer, au minimum, une minute avant la situation et comporter la remise du carton par l'arbitre et la sortie du joueur. Sans ces informations visibles, il ne nous sera pas possible d'identifier que la séquence vidéo concerne effectivement le cas à traiter. Le plus simple étant de nous envoyer la vidéo complète en nous indiquant le minutage de l'action.

4. L'audition

4.1. Le conseil de discipline

Le conseil de discipline est formé de bénévoles. Seront présents à l'audition au minimum trois personnes du conseil à savoir : le président (ou son représentant), le secrétaire de séance ainsi qu'un membre. Un salarié de la LIFR sera aussi présent pour gérer l'organisation des auditions.

Vous pourrez vous connecter à partir de l'horaire indiqué sur votre convocation. Lors de votre connexion, vous serez en attente tant que le conseil ne sera pas prêt à vous recevoir. Il peut y avoir des retards suite aux auditions précédentes. Pour vous identifier, votre caméra devra être opérationnelle et vous ne pourrez pas assister à la visio-conférence alors que vous êtes conducteur d'un véhicule. Avec votre accord, la visio-conférence sera enregistrée. Ceci nous permettra de faire un compte rendu précis de ce qui s'est dit pendant celle-ci.

Pour un cas individuel, l'audition est prévue sur dix minutes. Pour un cas club, l'audition est prévue sur 20 minutes. L'audition a pour but d'entendre les arguments de chacun.

4.2. La décision

Après l'audition, Le conseil de discipline prend une décision qui pourra donner lieu à une sanction. Il existe un barème de sanctions dans le titre V des règlements généraux. A ce barème peuvent être appliqués des facteurs aggravants (exemple dossier disciplinaire etc..) ou des facteurs atténuants (exemple reconnaissance de la faute etc…).

Pour un cas joueur, la sanction sera exprimée en nombre de semaines en sachant qu'une semaine équivaut à un match auquel le licencié aurait pu participer durant la semaine. Cette décision sera communiquée aux personnes ayant reçue la convocation initiale. Les suspensions déjà effectuées au titre de la convocation viendront en déduction de la sanction.

A partir de la semaine suivant l'audition, une notification de ce qui s'est dit pendant celle-ci sera envoyée aux personnes ayant reçue la convocation initiale. A la réception de cette notification, si vous n'êtes pas d'accord avec la décision du conseil, vous aurez sept jours pour faire appel à la commission d'appel de la FFR à Marcoussis (dajc@ffr.fr).

En espérant que ces éléments permettront de vous apporter les précisions concernant notre fonctionnement.

L'ensemble des membres du conseil espère ne pas avoir à vous rencontrer lors d'une prochaine séance.

Sportivement,

Gérard LE MERO
Président du Conseil de Discipline

BF « Rugby à 5 Niveau 2 Santé » : Réactivez votre diplôme avant la fin de son échéance ! (DERNIER RAPPEL)

Afin de garantir la pérennité des sections Rugby Santé et d'assurer un encadrement conforme aux exigences fédérales, nous souhaitons vous rappeler l'importance de maintenir vos qualifications à jour.

À ce titre, en tant que titulaires du **Brevet Fédéral Rugby à 5 – Niveau 2 Santé**, vous devez procéder à la réactivation de votre brevet **avant juin 2027** si votre Brevet Fédéral arrive à échéance en juin 2027.

Etape 1 : Inscription sur Digiforma

1. **Inscrivez-vous sur Digiforma** à l'aide du bouton ci-dessous.

S'inscrire

2. **Attendez la confirmation de votre inscription**, après vérification de votre dossier administratif (licence créée, PSC ou équivalence en cours de validité, etc.).

Etape 2. Organisation du suivi pédagogique

La réactivation sera réalisée au cours de la saison par un Conseiller technique de club (CTC) ou un formateur externe expert. Ce dernier interviendra auprès de votre collectif afin d'effectuer un suivi pédagogique.

Vous serez contacté pour convenir des modalités et de la date d'intervention, une fois votre dossier validé.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Un cadeau de Noël qui génère des revenus supplémentaires pour les clubs

Dans le cadre de notre collaboration avec la BD les Rugbymen, nous vous proposons une opération « Cadeaux de Noël » afin de vous aider à gagner quelques recettes complémentaires pour votre club.

L'idée est simple : proposer à vos licenciés et leurs familles d'acheter des BD au prix « grand public » ; votre club conservera jusqu'à 4 € par BD vendue. Plus vous vendez de BD, plus la cagnotte grossit :

- **1 à 49 BD : 1 € par BD**
- **50 à 69 BD : 2 € par BD**
- **70 à 99 BD : 3 € par BD**
- **100 BD et plus : 4 € par BD**

Le palier atteint s'applique à toutes les BD de la commande. Exemple : 100 BD vendues = 400 € pour le club !

Cette opération « Cadeaux de Noël » concerne toute la collection Les Rugbymen : les albums BD, le guide Le Rugby et ses règles, les romans jeunesse et les cahiers d'activités.

Vous trouverez, ci-dessous, un mail clé en main qu'il ne vous reste plus qu'à envoyer à tous vos licenciés avec le bon de commande « Familles ».

Bonjour,

A l'approche des fêtes de fin d'année, nous vous proposons une belle idée de cadeau de Noël en lien avec le rugby : offrir une BD " les Rugbymen" qui fera sourire les petits comme les grands.

Des cadeaux pour vos proches mais aussi pour nous !

Le prix d'achat proposé est le prix grand public. A chaque BD achetée, vous aidez le club qui conservera une petite partie de ce montant.

Pour commander, il vous suffit avant le samedi 6 décembre de nous retourner par mail le bon de commande joint en cochant la ou les BD que vous voulez acheter.

Nous regrouperons les demandes de toutes et tous et nous ferons livrer les BD commandées au club. Vous n'aurez plus qu'à venir les chercher et à vous régaler à les lire !

Toute l'équipe du …

Télécharger le bon de commande « familles » à joindre au mail

Quelles sont les prochaines étapes pour le club :

1. Vous envoyez au plus vite le mail à tous vos licenciés avec le descriptif de l'opération et le bon de commande « Familles »

2. Vous réceptionnez les bons de commande « Familles » avant le **dimanche 6 décembre**

3. Vous remplissez le bon de commande global « Club » qui vous permettra de calculer le gain qui vous revient (Différence entre le montant des bons de commande « Familles » et des bons de commande « Club »)

4. Vous retournez, avant **le samedi 12 décembre** :

- le bon de commande global « Club »
- avec votre adresse de livraison et de facturation
- et avec le règlement par chèque ou virement (indication sur le bon de commande) à BAMBOO EDITION :
 - soit par mail m.sulpice@bamboo.fr
 - soit par courrier : Bamboo Edition / Les Rugbymen 290 route des Allogneraies 71850 Charnay-Lès-Mâcon

5. BAMBOO EDITION vous livre les BD dès réception du bon de commande et du règlement pour mise à disposition au club.

6. Les familles récupèrent les cadeaux avant les fêtes et pourquoi pas, à l'occasion d'une fête au sein du club pour partager un moment de convivialité ensemble.

La LIFR est là pour vous accompagner dans votre quotidien et nous espérons que cette opération de Noël contribuera à vous aider.

Thierry ALLIESSE
Président

Télécharger le bon de commande global « clubs »
à retourner avant le samedi 12 décembre

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS FÉDÉRALES

ILE DE FRANCE RUGBY

Formation

Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication : inscrivez-vous avant le 28 novembre (RAPPEL)

Cette formation est spécialement conçue pour tous **les présidents, trésoriers, secrétaires généraux et salariés des Ligues, Comités départementaux et clubs d'une structure affiliée à la fédération** (celle-ci doit comprendre au moins 1 salarié).

Les objectifs de cette formation sont multiples :

- **Comprendre l'importance de la communication pour le développement d'un club de rugby**
- **Maîtriser les bases d'une stratégie de communication**
- **Développer une identité forte et cohérente pour le club**
- **Exploiter les outils et supports de communication modernes**
- **Concevoir et planifier des actions de communication efficaces**
- **Évaluer l'impact des actions de communication**

La session de formation est prévue sur deux jours, **1er décembre et 8 décembre**, en distanciel. Un lien Teams vous sera transmis en amont de la formation.

L'effectif est limité à **15 participants** pour des raisons pédagogiques. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre chronologique et elles sont ouvertes jusqu'au **28 novembre**.

Cette formation est prise en charge par la Fédération.

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations, veuillez cliquer ici. Votre référent est Thomas Nogier, Thomas.Nogier@ffr.fr

Tournoi National des Quartiers et Campagnes
Inscrivez-vous à l'édition 2026-2027 !
(RAPPEL)

Le Tournoi National des Quartiers et Campagnes #TNQC, soutenu par TotalEnergies, c'est reparti : les inscriptions sont ouvertes !

Le TNQC, qu'est-ce que c'est ?

C'est un programme clé en main pour promouvoir et développer le rugby et ses valeurs dans les territoires carencés, favorisant l'accès à la pratique pour les jeunes en dynamisant le rôle social des clubs :

- Plus de **300 clubs engagés** dans le programme, chaque saison ;
- Près de **80 000 enfants bénéficiaires** du programme, depuis 2024 ;
- Près de **40% de filles** en moyenne parmi les participant(e)s, chaque saison.
- Plus de **3 200 animations** réalisées localement par les clubs, depuis 2024.

Grâce à des temps d'initiations, des ateliers citoyens puis des moments partagés de convivialité, **offrez à des jeunes filles et des jeunes garçons de 8 à 14 ans l'occasion de vivre des moments forts, et recevez 250€ par demi-journée organisée*** !

*(*à minima 3 demi-journées par club seront subventionnées, sous réserve de la bonne déclaration de chaque animation réalisée par le club. Des animations supplémentaires pourront être subventionnées, dans la limite de 1 150 animations au global.)*

Calendrier & Inscription

- **Phase locale :** du 17 octobre jusqu'au 30 juin 2027
- **Phase régionale & remise des « Tickets d'Or » :** du 3 avril au 3 mai 2027 (le « Festival Rugby des quartiers » se déroulera le mercredi 28 avril 2027, au CSM Gennevillois - 92).
- **Phase nationale :** début juillet 2027 (au Centre National de Rugby à Marcoussis).

Grâce à la campagne annuelle du « Label Club Engagé », **46 clubs franciliens ont été identifiés comme acteurs mobilisés sur leur territoire autour de la citoyenneté**, et engagés dans une démarche d'actions "Politique de la Ville", soit au sein d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), soit dans un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV). Ces 46 clubs sont éligibles à participer à l'édition 2026/2027 du TNQC.

Accéder au formulaire d'inscription

Le Cahier des charges du TNQC 2026-2027

Le flyer à distribuer aux enfants et aux parents

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES VIE DES CLUBS

ILE DE FRANCE RUGBY

Challenge FOCH RONARC'H 2026 : Venez y assister le 11 novembre chez le RC Suresnes (DERNIER RAPPEL)

Le 11 novembre, le RC Suresnes accueille au stade Jean Moulin, le Challenge Foch Ronarc'h opposant les équipes de l'armée de Terre et de la Marine Nationale :

- 13h : match des féminines
- 15h : match des hommes

5€ l'entrée (1€ -12 ans) avec animations et restauration sur place.

Tous les bénéfices seront reversés aux associations d'aide aux blessés entraide marine – ADOSM et Terre Fraternité – ADO

Achetez vos places sur le site du RC Suresnes

Tournois amicaux

1. Tournois autorisés en Ile de France (RAPPEL)

Sur le site de la LIFR, dans « Gérer mon club » - « Sportifs » - « Tournois amicaux », vous trouverez, la liste des tournois amicaux autorisés par la LIFR pour l'ensemble des catégories.

Accéder au site de la LIFR

Nous vous rappelons que tous **les tournois doivent être déclarés à la Ligue et autorisés par la Ligue s'il est de type Territorial ou National et par la FFR s'il est international.**

2. Documents utiles

Tous les documents sont téléchargeables sur le site. Ils sont disponibles dans la rubrique Gérer mon club / Sportif / Documents utiles

Accéder aux documents

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

PARTENAIRES & MÉCÈNES

ILE DE FRANCE RUGBY

Les partenaires & mécènes de la LIFR au soutien du rugby francilien



FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE



CONTACTS

ILE DE FRANCE RUGBY

FFR
LIGUE RÉGIONALE
ÎLE DE FRANCE

Contacts

Pour faciliter vos contacts avec nous !

Afin de faciliter la communication entre les clubs franciliens et les différents acteurs de la Ligue Régionale (élus et salariés), nous avons mis en place des adresses mails « génériques ». N'hésitez pas à les utiliser car tous les mails reçus sur ces adresses sont lus automatiquement par toutes les personnes concernées par votre demande, au-delà du responsable mentionné ci-dessous.

Affiliations	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	affiliations@idfrugby.fr
Agence Nationale du Sport	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	ans@idfrugby.fr
Appel	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	appel@idfrugby.fr
Arbitrage	06 14 41 67 80	arbitrage@idfrugby.fr
Arbitrage - Arbitres indispos	06 14 41 67 80	indispos-arbitres@idfrugby.fr
Arbitrage - Devenir arbitre	06 14 41 67 80	jeveuxarbitrer@ffr.fr
Bénévolat	01 43 42 51 51	benevolat@idfrugby.fr
Citoyenneté	07 70 06 83 24	citoyennete@idfrugby.fr
Communication	06 34 48 21 01	communication@idfrugby.fr
Covid Manager	06 75 61 11 78	covidmanager@idfrugby.fr
CRACG	07 62 76 36 44	cracg@idfrugby.fr
Discipline	01 43 42 42 85 06 74 73 95 14	discipline@idfrugby.fr
Ecoles de Rugby	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	edr@idfrugby.fr
Environnement	01 43 42 51 51	environnement@idfrugby.fr
Epreuves (Jeunes) **Epreuves (Seniors)**	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	epreuves@idfrugby.fr
Factures	06 18 60 40 15	factures@idfrugby.fr
Financier	01 43 42 46 87 06 18 60 40 15	financier@idfrugby.fr
Formation	01 43 42 49 92 06 45 48 74 08	formation@idfrugby.fr
Litiges	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	litiges@idfrugby.fr
Médical	01 43 42 51 51	medicale@idfrugby.fr
Médical - Carton Bleu	01 43 42 51 51	carton-bleu@idfrugby.fr
Officiels de match - Rapport Officiel	01 43 42 51 51 07 62 76 36 44	rapport-officiel@idfrugby.fr

Partenariat	01 43 42 51 51	partenariat@idfrugby.fr
Qualification des Terrains	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	terrains@idfrugby.fr
Rassemblements (gestion des dossiers)	07 62 76 36 44	rassemblements@idfrugby.fr
RF Indispo	06 06 95 19 51	Indispos-rf@idfrugby.fr
Rugby Adapté	07 70 06 83 24	rugby.adapte@idfrugby.fr
Rugby à 5	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya5@idfrugby.fr
Rugby à 7	01 43 42 42 86 06 12 62 57 38 01 43 42 42 86 06 12 62 57 38	rugbya7@idfrugby.fr
Rugby Loisir	01 43 42 49 91 06 21 39 48 27	rugby-loisir@idfrugby.fr rugby-loisirplus@idfrugby.fr
Rugby Santé	07 70 06 83 24	rugby.sante@idfrugby.fr
Scolaire	07 70 06 83 24	scolaire@idfrugby.fr
Services Civiques	01 43 42 47 13 06 34 48 20 92	servicecivique@idfrugby.fr

Pour tout autre sujet, envoyez votre mail à l'adresse : ligue@idfrugby.fr ce qui ne vous empêche pas, aussi, de contacter individuellement les élus de votre choix ! Nous sommes là pour vous aider !